

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de règlement Question écrite n° 125307

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la proposition de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale dans le rapport n° 3544 sur le projet de loi (n° 3507) de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010. Une des propositions de la commission pour le rapport « Immigration, asile et intégration » est la suivante : fonder les prévisions de crédits relatives à la garantie de l'exercice du droit d'asile sur des hypothèses réalistes de croissance soutenue de la demande et de résorption, étalée, des stocks de dossiers à traiter. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment le ministère prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur: M. Marc Le Fur

Circonscription: Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 125307 Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13445 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)